

**Comment procéder si vous avez besoin d'emprunter du matériel informatique ou audiovisuel (ordinateur portable, écran, caméras) au laboratoire ?**

- 1) Vous écrivez un mail à la direction pour lui expliquer le type de matériel que vous souhaitez emprunter et l'usage qui en sera fait. Vous devez aussi préciser la durée de l'emprunt.
- 2) Une fois que vous avez obtenu l'accord de la direction, vous allez voir la gestionnaire, et elle vous remet le matériel demandé.
- 3) Enfin, vous signez, dans le bureau de la gestionnaire, le formulaire de prêt attestant que vous avez bien reçu le matériel et que vous vous engagez à le rendre en bon état et à la date que vous aviez indiquée à la direction.

**Attention : cette fiche ne concerne pas le matériel expérimental dont dispose la plateforme LEEN du laboratoire.**